

**PROGRAMME BIODIVERSITÉ ET  
CHANGEMENT CLIMATIQUE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST**

**PROJET ACCROISSEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE DU PAYSAGE COTIER DE FRESCO**

---

**TERMES DE REFERENCE :**

**RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION D'UN ETAT DES LIEUX ET  
LA PROPOSITION DE RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DES FORÊTS  
CLASSÉES DE PORT GAUTHIER ET D'OKROMODOU**

---

## INTRODUCTION

La dégradation des forêts tropicales est un phénomène assez répandu aujourd'hui et la Côte d'Ivoire ne fait pas exception. Cette dégradation se manifeste sur plusieurs formes, y compris la réduction de la capacité de la forêt à produire les services écosystémiques comme le stockage du carbone, la présence et la santé d'espèces végétales et animales de grandes valeurs, la perte de la diversité biologique, la perte de la capacité à protéger les sols et les ressources en eaux, et la réduction des avantages que peuvent tirer les populations humaines pour leur bien-être. Les causes de la dégradation des forêts sont multiples : l'extension de l'agriculture, exploitation abusive de bois d'œuvre, de bois de service, de bois de feu ou de produits non ligneux, les espèces envahissantes, les feux non contrôlés, et les surpâturages.

Suite aux constats alarmants, la dégradation des forêts est devenue une préoccupation majeure dans la formulation et la mise en œuvre des politiques mondiales, régionales, nationales et locales sur la gestion des forêts, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, l'adaptation et la mitigation des changements climatiques et la gestion de la faune.

## Contexte et Justification

### a. La SODEFOR

La Société de Développement des Forêts (SODEFOR) a été créée en 1966 par le décret N°66-422 du 15 septembre 1966. Elle a pour mission de gérer durablement 234 forêts classées de Côte d'Ivoire dont les forêts classées de Port Gauthier et d'Okromodou.

La SODEFOR est chargée de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière :

- d'enrichissement du patrimoine forestier national ;
- de développement de la production forestière ;
- de valorisation des produits de la forêt et de sauvegarde des zones forestières.

La **SODEFOR** contribue également au développement socio-économique des communautés riveraines.

En somme, elle veille à protéger les forêts classées afin de leur permettre de jouer leur rôle de séquestration de carbone, de conservation de la biodiversité.

Pour ce faire, elle pratique une approche de gestion participative en intégrant les communautés riveraines des forêts classées notamment les jeunes et les femmes dans les activités d'aménagement.

La SODEFOR est motivée par les résultats attendus du présent projet qui vont concourir à protéger les écosystèmes spécifiques des forêts classées de Port Gauthier et d'Okromodou ainsi que leurs bassins versants.

## **b. La Forêt classée de Port Gauthier**

La forêt classée de Port Gauthier a été créée par l'arrêté N°1281/Agri/Dom du 20 novembre 1968. Ses limites ont été redéfinies et elle a été reclassée par l'arrêté N°00757/MINEF/SODEFOR du 12 juillet 2010. Sa superficie est de 11 177 ha.

Elle est située au Sud de la Côte d'Ivoire en zone côtière et est bordée au Sud par l'océan atlantique et s'étend au Nord sur une quinzaine de kilomètres environ. Elle est située à 7 km environ à l'Est de Fresco.

Elle fait partie de la zone de forêt dense humide sempervirente et caractérisée par six types de formations à savoir :

- forêt dense humide sempervirente sur sol ferme à dominance *Chrysophyllum pruniforme*, *Diopyros manii*, *Dracaena humilis*...
- forêt marécageuse avec une flore dominée par *Hallea ciliata*, *Raphia* spp, *Symphonia globulifera*, *Uacapa paludosa*...
- forêt périodiquement inondée rencontrée dans les vallées des fleuves et des talwegs des ruisseaux avec une prédominance de *Scoglottis gabonensis*, *Cola lateritia*, *Parkia bicolor*...
- végétation aquatique : elle est présente dans les parties amont des embouchures des cours d'eaux que sont la Bolo et Niouniourou. Elle est caractérisée par les espèces comme *Lemna paucicostata*, *Pistia stratioïdes*, *Oryza* spp...
- savane incluse : elle est constituée de formation herbeuse réduite à quelques îlots localisés en bordure des rives du fleuve Niouniourou ;

- mangrove est caractérisée par des plantes à racines échasses et les pneumatophores des palétuviers. Elle se compose floristiquement de *Rhizophora racemosa*, *Avicennia africana*, *Paspalum vaginatum*...

Quelques espèces représentatives de la macrofaune rencontrées dans cette forêt sont les suivants : le *Loxodonta cyclotis*, le *Syncerus caffer nanus*, le *Pan troglodytes verus*, le *Choeropsis liberiensis*, le *Cercopithecus diana*, le *Trichechus sp.*

Malgré la présence de plantations agricoles dans la partie Nord, cette forêt a un taux de conservation de plus de 60%.

### **c. La Forêt classée d'Okromodou**

La forêt classée d'Okromodou a été créée par l'arrêté N°78-231 du 15 mars 1978 qui fixe sa superficie globale à 94 500 ha. La superficie donnée par les travaux de délimitation est de 96 440 ha.

Elle est située au Sud de la Côte d'Ivoire et à cheval sur trois départements, Fresco, Sassandra et Lakota. Sa superficie se répartie entre les sous-préfectures de Gbagbam, de Dahiri, Sago et de Lakota.

Elle fait partie de la zone de forêt dense humide sempervirente et caractérisée par l'*Eromospatho-mabetum* avec la présence d'espèces Sassandriennes dont *Endotricha taiënsis*. Le sous-bois de cette forêt est envahi par le *Scaphopetalum amoenum* coexistant avec les *Raphia spp.* Il est noté également dans cette forêt la présence de *Triplochiton scleroxylon* et de *Terminalia superba*.

Aujourd'hui, face à l'extension agricole, cette forêt est à plus de 75% dégradée par la cacaoculture.

Le nombre d'espèces fauniques rencontrées dans cette forêt a régressé à cause de la déforestation, néanmoins, on y trouve encore le *Potamochoerus porcus*, le *Crocodylus cataphractus*, le *Tragelaphus scriptus*, *Cephalophus monticola*.

#### **d. Le Programme WA BiCC**

Le Programme pour la Biodiversité et le Changement Climatique en Afrique de l'Ouest (WA BiCC) est mis en œuvre par Tetra Tech ARD pour le compte de l'USAID. L'objectif global de WA BiCC est d'améliorer la conservation de la biodiversité et de favoriser le développement en privilégiant des solutions respectueuses du climat et qui émettent peu de gaz à effet de serre à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. De portée et conception régionales, WA BiCC cible des zones géographiques au sein de la région pour renforcer la gouvernance et la politique régissant des systèmes naturels et humains critiques. En collaborant avec des partenaires régionaux et des institutions nationales et infranationales sélectives, WA BiCC vient renforcer la capacité des institutions à tous les niveaux afin de se pencher collectivement sur les composantes clés de WA BiCC : (1) Combattre le trafic des espèces sauvages (2) Accroître la résilience côtière et (3) Réduire la déforestation, la dégradation de la forêt et la perte de biodiversité dans certains paysages côtiers et forestiers dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

Au titre de la Composante 2, WA BiCC cherche à accroître la résilience et l'adaptation côtières aux effets du changement climatique à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest en déterminant et en favorisant des interventions efficaces en matière d'adaptation et en créant un environnement politique propice au soutien et à la mise à l'échelle d'interventions appropriées, et ce en privilégiant deux paysages d'apprentissage, dont le Paysage de Fresco en Côte d'Ivoire.

#### **e. L'ONG IMPACTUM**

IMPACTUM est une organisation non gouvernementale ivoirienne créée en 2009. Elle se veut être un catalyseur de durabilité par, la conception, la mise en œuvre et le

développement de solutions, programmes et projets transformationnels permettant des changements pertinents dans le triptyque Agriculture – Climat – Forêt.

La stratégie de IMPACTUM est de contribuer aux côtés du gouvernement, des partenaires au développement, du secteur privé et des communautés, à la lutte contre le changement climatique, à la lutte contre la déforestation et à la reconstitution du couvert forestier, notamment par la promotion de chaînes de valeur zéro déforestation. IMPACTUM est reconnu comme un acteur actif dans la lutte contre le changement climatique auprès des organisations nationales et internationales.

IMPACTUM a été sélectionnée par le Programme WABiCC pour la mise en œuvre du projet « Accroissement de la résilience au changement climatique du paysage côtier de Fresco » dans le cadre de la composante 2 de ce programme. Sa mission est de mettre à l'essai et de documenter à travers ce projet, la mise en œuvre d'interventions proposées dans l'étude de vulnérabilité, ainsi que d'autres solutions novatrices qui pourraient renforcer la résilience au sein du paysage de la lagune de Fresco.

#### **f. Partenariat entre la SODEFOR, WA BiCC et IMPACTUM**

Suite à une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et les impacts cumulés de l'action de l'homme et des changements climatiques, la dégradation des écosystèmes a été identifiée comme l'un des défis à relever. Ces défis incluent la dégradation des mangroves et des forêts qui sont en amont de la lagune de Fresco.

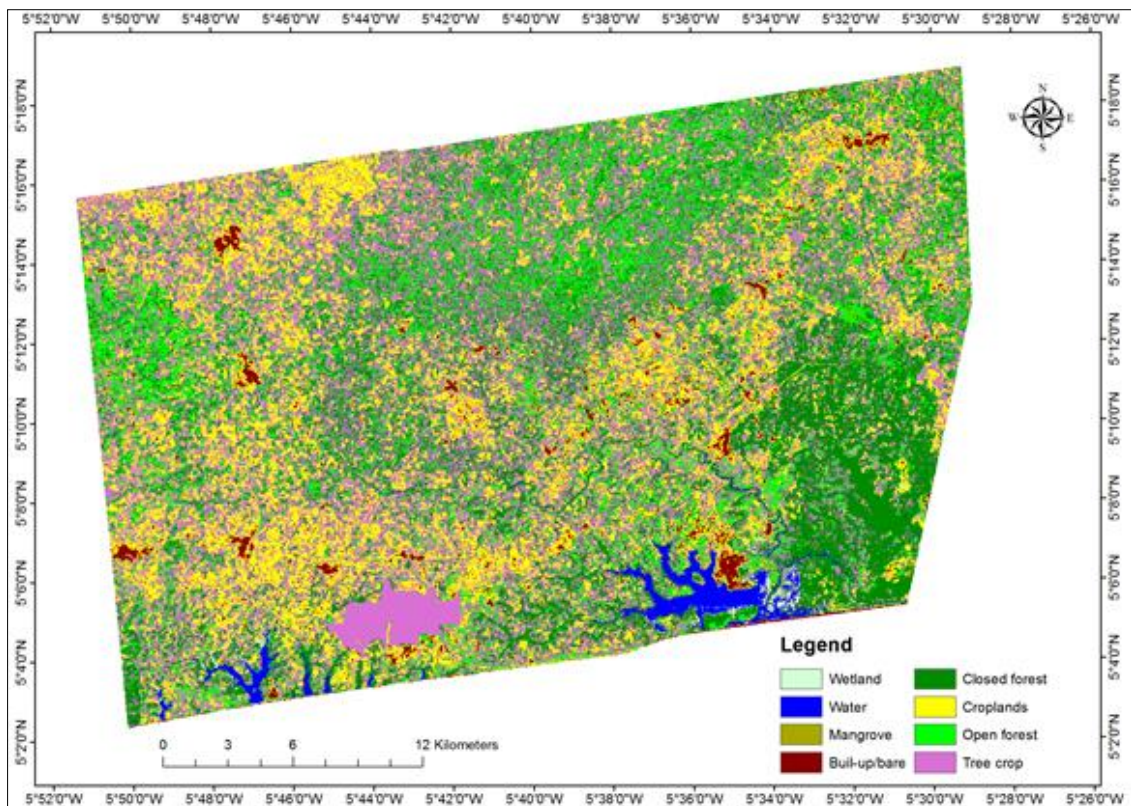
De manière spécifique, l'évaluation de la vulnérabilité qui a été faite sur le paysage de Fresco révèle les faits suivants :

Dans le paysage lagunaire de Fresco, la classe d'occupation et d'utilisation des terres dominante est aujourd'hui les plantations ; et lorsque vous vous déplacez vers le nord, la densité des plantations augmente considérablement (figure 1). D'ailleurs, à Okromodou, selon les populations, « la disparition de la forêt au détriment des plantations a exposé les plantations de cacao au rayonnement solaire ; on assiste plus à l'agroforesterie qui protégeait les jeunes de plants de cacaoyers ». Dans le sud-ouest, près des estuaires, et

plus exactement dans les localités de Kosso, Zuzuoko et Daliziele, on rencontre les plantations de cocotiers. La forêt qui est encore quasiment « fermée », voire protégée, se trouve à Fresco et elle donne l'air d'être vierge parce qu'elle se trouve sur les terres humides, et l'accessibilité dans cette partie du paysage est quelque peu rendue difficile, à cause du relief.

Comme on peut le remarquer sur la carte suivante, beaucoup de changements ont eu lieu au sein du paysage de Fresco. Les zones humides, les mangroves et forêts ont reculé au détriment des plantations agricoles. Mais, il convient de mettre ces changements en rapport avec une population moins importante dans le passé, avec l'arrivée des migrants qui s'installent et développent des exploitations agricoles. Il est même signalé, l'installation de populations dans les forêts classées. D'où la multiplication des facteurs de pression et de prélèvements sur les forêts qui ne cessent de reculer.

La principale dynamique de changement concerne la forêt qui a été convertie en terres agricoles, avec une prédominance des plantations (cultures de rente). Selon Ehuitché (2015), les paysans contribuent largement à la déforestation en Côte d'Ivoire. En raison de l'augmentation de la population et de la pauvreté, les ruraux pauvres ont recours aux forêts pour trouver rapidement une solution à leurs difficultés économiques. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, mais cela a provoqué une déforestation ; désormais, la forêt se présente sous forme de « petites îles forestières fragmentées » (Bitty et al, 2015). Le caféier, le palmier à huile, l'hévéa et le cocotier sont entre autres des cultures de plantation que l'on trouve fréquemment dans le paysage de Fresco. En outre, la transformation des paysages en plantations a certes amélioré les revenus des ménages, mais a également eu un coût environnemental, avec des effets négatifs sur le capital naturel, mais aussi social et humain sur les communautés locales à des degrés divers (van Vliet et al, 2012).



**Figure 1 :** Cartographie de l'occupation et de l'utilisation des terres en 2017 du paysage lagunaire de Fresco

Pour pallier ces problèmes, sur la base des informations et recommandations de l'étude de vulnérabilité, une subvention est mise à la disposition d'IMPACTUM afin de mettre à l'essai et de documenter à travers un projet, la mise en œuvre d'interventions proposées, ainsi que d'autres solutions novatrices qui pourraient renforcer la résilience au sein du Paysage de la lagune de Fresco. C'est dans le cadre de ce projet qu'une initiative de partenariat est née entre la SODEFOR, WA BiCC et IMPACTUM en étroite collaboration avec les autorités locales et les populations vivant dans le paysage côtier de Fresco. Cette initiative vise à étudier les possibilités d'une meilleure connaissance de l'état des lieux des Forêts Classées de Port Gauthier et d'Okromodou pour déboucher sur des propositions d'aménagement pour améliorer la conservation et assurer l'utilisation durable de ces forêts.



## **2. Objectif General de la Consultation**

L'objectif général de cette consultation est de produire un état des lieux des Forêts Classées de Port Gauthier et d'Okromodou en procédant à une analyse des enjeux socio-économiques et environnementaux expliquer les interactions entre la forêt et les communautés riveraines.

L'analyse permettra d'inventorier les problèmes qui se posent, à les décomposer sur les plans social, économique et environnemental, et décrire les deux forêts classées telles qu'elles se présentent aujourd'hui en faisant référence à ce qu'elles étaient au moment de leur classement. Cette analyse devrait également déboucher sur des recommandations pour la conservation et l'utilisation des forêts conformément aux objectifs de classement.

## **3. Objectifs spécifiques de la consultation**

- ***L'analyse de la gestion passée :***

Cette analyse a pour objectif de comprendre la genèse de l'état actuel de chaque forêt classée et de l'espace rural environnant. Elle portera sur les actions qui y ont été conduites et l'évaluation de leurs résultats. S'ils existent, les précédents plans d'aménagement doivent être évalués, notamment en ce qui concerne leur degré d'application.

- ***L'analyse des contraintes et opportunités pour la gestion future :***

Cette analyse comportera une description du ou des types de gestion actuelle de l'espace rural environnant et une analyse de leurs influences sur la forêt, notamment les activités ayant un impact sur l'utilisation des ressources forestières.

Les priorités et stratégies nationales et locales concernant les forêts doivent être prises en compte dans l'analyse des opportunités et contraintes, notamment celles du Ministère des Eaux et Forêts, de la SODEFOR, des Ministères de l'Environnement &

Développement Durable et de l'Agriculture qui font la promotion du développement de l'Agriculture avec zéro déforestation.

- ***Une proposition de recommandations pour la gestion future***

Cette proposition portera sur le choix des objectifs (production, protection, conservation, utilisation durable y compris écotourisme) incluant un zonage selon l'objectif retenu afin de fixer les principales actions du gestionnaire. Ce zonage se basera sur les unités de gestion qui auront été définies.

La future gestion des forêts classées doit également intégrer les actions à promouvoir en faveur des exploitants agricoles autour des forêts pour réduire leurs impacts négatifs sur les forêts classées. Par exemple des mesures incitatives pour promouvoir l'agroforesterie pourraient être associées à des programmes complémentaires de développement socio-économique prenant en considération l'atténuation des impacts des changements climatiques sur les moyens de subsistance des communautés et leur adaptation avec une meilleure utilisation des services des écosystèmes forestiers. Ces programmes devraient permettre une atténuation des impacts des changements climatiques sur les écosystèmes et les populations humaines par le renforcement de la résilience avec des mesures d'adaptation.

#### **4. Livrables**

Un état des lieux sur les forêts classées y compris les espèces spéciales d'arbres forestiers, de faune, et les conditions de l'écosystème (zones de dégradation, zones en bon état et causes des dégradations)

Des propositions d'aménagement et de gestion durable future impliquant davantage les communautés riveraines.

## **5. Durée de la Consultation**

La consultation sera de 40 jours ouvrable pour le chef d'équipe étalés sur trois mois au maximum après la signature du contrat.

Le second consultant aura 30 jours de consultation étalés sur deux mois au maximum.

## **6. Profil des Consultants**

L'équipe de consultants sera composée d'au moins deux experts dont un expert en Inventaire et Aménagement Forestier et un expert en aspects socio-économiques. En fonction du profil des experts, un chef d'équipe sera désigné lors de la signature des contrats. Les experts devront avoir les profils suivants :

### **Expert en Inventaire, Aménagement Forestier et gestion durable des forêts**

Être titulaire d'un diplôme universitaire en foresterie, Ingénierie des forêts ou autres domaines d'ingénierie et de gestion liés à la foresterie ;

Avoir une expérience pertinente d'au moins 10 ans en foresterie et développement forestier participatif, en général et ayant réalisé, participé à la réalisation ou ayant supervisé la réalisation d'au moins deux études d'inventaires et/ou d'aménagement de forêts.

Avoir des capacités et de l'expérience de travail en équipe, à titre de coordonnateur, animateur, appui et/ou simple membre

Avoir une expérience professionnelle dans les domaines de l'inventaire, la gestion des formations forestières et les systèmes agro-forestiers en Côte d'Ivoire.

### **Expert en sociologie, socio-économie ou développement rural :**

Être titulaire d'un diplôme supérieur en sociologie, ou socio-économie ou spécialiste en développement rural, de formation universitaire :

Avoir une expérience professionnelle en sociologie, socio économie ou développement rural d'au moins dix (10) ans, ayant réalisé au moins deux études socio-économiques en rapport avec les ressources naturelles ;

Avoir une expérience approfondie en information, vulgarisation et sensibilisation des populations rurales ; • Avoir une expérience pratique en Côte d'Ivoire dans le domaine de la gestion des ressources naturelles particulièrement les formations forestières et les systèmes agroforestiers. Avoir une connaissance du secteur forestier ivoirien souhaitées ; Aptitude à travailler en équipe.

## **7. Supervision de la Consultation et appui aux consultants**

La consultation sera supervisée par la SODEFOR sur le terrain en collaboration avec IMPACTUM. WA BiCC traitera les questions administratives et financières pour le paiement des consultants en collaboration avec la SODEFOR et IMPACTUM pour s'assurer que les livrables sont fournis adéquatement avant paiement.

Les observations techniques sur les livrables seront faites conjointement entre la SODEFOR, IMPACTUM et WA BiCC.

La SODEFOR et ses services régionaux/locaux, IMPACTUM et WABiCC mettront à la disposition des consultants les documents pertinents pour faciliter leur travail tels que :

Les cartes existantes de chaque forêt classée. Les résultats d'inventaires précédents, les documents sur la gestion, les documents de l'évaluation de la vulnérabilité, les rapports sur les diagnostics participatifs etc...

## **8. Ethique de la Consultation**

Le consultant doit tenir compte du respect des procédures, du maintien de la confidentialité et de la sécurité des informations recueillies.

## **9. Dossier à fournir pour soumettre une candidature**

Chaque candidat(e) identifiera le domaine qui l'intéresse pour cette consultation et fournira :

- Une note méthodologique décrivant de manière synthétique la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation ;
- CV détaillé de l'expert ;
- les expériences et références passées dans le domaine choisi ;
- Calendrier d'exécution.

#### **10. Date et lieu de soumission**

La date limite de soumission des dossiers est le **20 août 2019 à 16H30**.

**Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli au siège de l'ONG IMPACTUM sis à Cocody Angré 7ème tranche en face du complexe sportif, 28 BP 1824 Abidjan 28, Tel : (225) 22 52 59 54/ (225) 47 56 77 94 /48 06 45 81 et envoyé par courriel à l'adresse [contact@impactum.africa](mailto:contact@impactum.africa).**

#### **11. Modalités contractuelles :**

Les prestations des consultants sélectionnés feront l'objet d'un contrat direct avec le Programme sur la Biodiversité et les Changements Climatiques (WA BiCC), financé par l'USAID.

Le contrat sera fait conformément aux procédures administratives et financières de l'USAID.